



Date de la demande 06/06/2025

VISITE TECHNIQUE

Chargé d'affaire ncadet

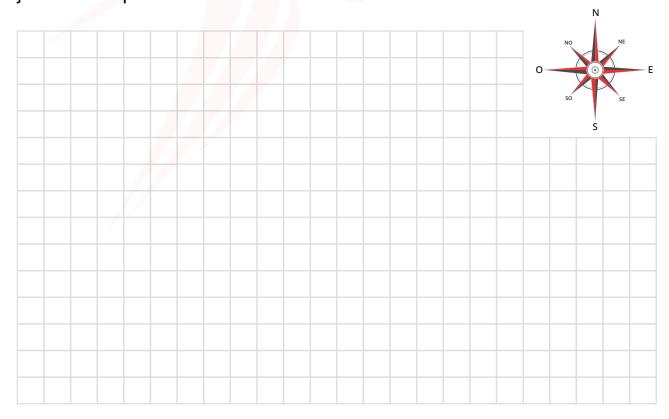
AC avec revente du surplus : OUI NON Contrat de maintenance : Adresse : Rue des Ambavilles, Apt 56 Ravine des Cal Stockage : Oui Code postal : 97432 Commune SAINT PIERRE						
Contact interlocuteur sur site : Nom & Prénom : Christophe Mulot						
E-mail: matthieu.hoareau32@gmail.com Tél: 0692715684						
DÉCLARATION AU PRÉALABLE Superficie du ou des terrain(s): 36 Réf. Cadastrale: 1234 Connaissance d'une zone particulière (classée): Classée						
1) Situation juridique du terrain Êtes-vous titulaire d'un certificat d'urbanisme pour ce terrain? Oui Non						
* Joindre copie du permis de construire 2) Type de bâtiment Résidence principale Bureaux Entrepôt						
Surface hors oeuvre nettes (SHON) en m²: 123 PLANS						
 ■ Plan cadastral ■ Plan de masse ■ Plan de toiture / vue de dessus ■ Plans / vue de coupe / élévation du bâtiment 						

BÂTIMENT /	HABITATION		
Type de toiture :	mono pente	bi pente	autre
Couverture (type) :	tôle ondulée	■ nervurée	autre
État couverture :	bon	✓ moyen	âge
État des vis :	bon	✓ moyen	âge
Type de vis : <u>Je sais</u>	spas		
Type de charpente :	■ métallique	bois	autre
État charpente :	bon	✓ moyen	âge
Entraxe de pannes :	Oui	Zone d	'ombre Oui Non
Accessibilité (échelle,	hauteur) : 🔳 Oui	Non	
* Prendre une photo c	le l'accès en toiture		
EMPLACEMEN	TS		
Compteur: Limi	te de propriété	À l'intérieur du b	âtiment
Disjoncteur: Limi	te de propriété	à l'intérieur du b	âtiment
Arrivée EDF : Aér	ienne	Aéro-souterraiı	Souterrain
PHOTOS			
Photo des façades	Photos du bâ	ti Photos o	de la toiture
Une photographie	permettant de situer	l'habitation dan	s l'environnement proche
■ Une photographie	permettant de situer	l'habitation dan	s le paysage lointain
■ Photo compteur -	disjoncteur		
Photo local ondule	eur retenu		
Photo toiture reter	nue pour poser le PV		
■ Cheminement ret	enu		

COMMENTAIRES	(FACULTATIF)	
oui		
<u>oui</u>		

SCHEMA

A représenter : Parcelle, avec son accès, bâtis avec différents pans, emplacement et cheminement retenu (onduleur, PV, Câble), compteur, disjoncteur et point de raccordement.

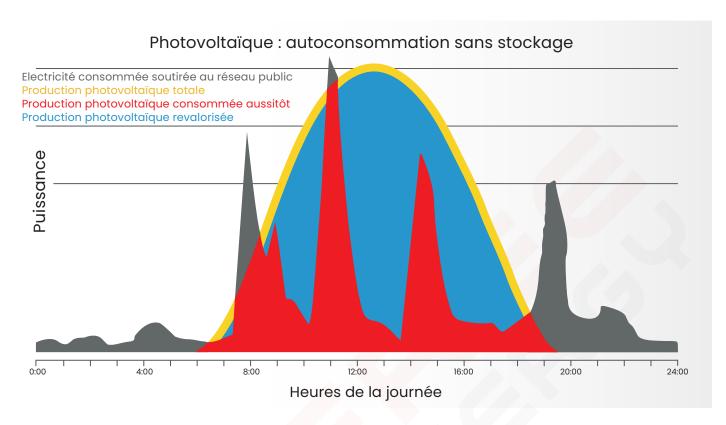


Mémo : ne pas oublier l'implantation du PDL





Client : Christophe Mulot



<u>L'autoconsommation au fil de l'eau :</u> est un fonctionnement qui permet au client de consommer en priorité son énergie produite par la centrale photovoltaïque. ce fonctionnement limite donc l'énergie appelée sur le réseau ERDF.

En cas de production supérieure à la consommation du site, le surplus est renvoyé vers le réseau. Cette quantité d'énergie est comptabilisée afin d'être revalorisée, à travers une refacturation annuelle à la date anniversaire de la mise en service.

Exemple:

Production de 2 000 W, consommation de 1 500 W. Vous allez consommer directement sur la production de votre centrale 1 500 W et vous allez renvoyer 500 W sur le réseau EDF.

L'inverse maintenant, vous avez une production de 1 500 W et une consommation de 2 000 W. Vous allez consommer directement sur la production de votre centrale 1 500 W et vous allez demander le surplus de 500 W sur le réseau EDF.

	ctible :ction avec centrale à l'année :		_	
Date de ı	retour:		Etat de validation :	
	Signature client :		Signature technicien :	
		- 1		
		- 1		